



## Communiqué de presse

### « Gagner du terrain »

## FDJ poursuit son engagement en faveur du sport pour tous avec l'installation d'équipements sportifs en libre accès au Lude

**Boulogne, le 26 septembre 2022** – Partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et acteur de premier plan du financement du sport amateur en France, FDJ s'est associée à l'Agence nationale du Sport et à Paris 2024 pour encourager la pratique sportive de tous, avec l'opération « Gagner du terrain ».

A l'initiative de FDJ, le dispositif « Gagner du terrain » vise à installer des équipements sportifs complémentaires en libre accès dans des communes du programme « Terre de Jeux 2024 », lancé par Paris 2024, qui ont bénéficié d'installations sportives de proximité financées par l'Agence nationale du Sport.

Les équipements sportifs « Gagner du terrain » au Lude (Sarthe) ont été inaugurés **le samedi 24 septembre**, rue des 4 vents, en présence de **Mme Béatrice Latouche**, Maire du Lude, **et Philippe Imbert**, chargé des Opérations institutionnelles territoriales FDJ.

L'objectif est d'inciter les habitants de la commune et de ses environs à la pratique sportive et d'élargir la cible des pratiquants habituels.

Les équipements livrés à la commune du Lude comprennent une piste d'athlétisme équipée d'un chronomètre solaire, d'un podium multi-activités et d'éléments de « design actif » reproduits au sol.

Un QR code disposé sur chacun des équipements propose des vidéos pédagogiques comprenant différents niveaux d'exercices (débutant, intermédiaire ou confirmé), présentées par **Sarah Ourahmoune**, vice-championne olympique et championne du monde de boxe, et ambassadrice du programme FDJ « Sport pour Elles » et du team d'athlètes olympiques et paralympiques « La FDJ Sport Factory. »

Après Tremblay-en-France et Montargis, Le Lude est la troisième commune à bénéficier de ce dispositif. L'initiative « Gagner du terrain » prévoit qu'une cinquantaine de communes situées en zone urbaine et en zone rurale soient dotées de ces équipements d'ici 2024.

### **A propos de l'engagement de FDJ dans le sport**

Le groupe FDJ est un acteur historique du sport français depuis quarante ans. FDJ contribue ainsi chaque année au budget de l'Agence nationale du Sport (ANS).

Le Groupe soutient le sport de haut niveau depuis 1991. Grâce à son programme « Challenge », il a accompagné plus de quatre cents sportifs de haut niveau, qui ont remporté cent soixante-deux médailles olympiques et paralympiques. Le programme a évolué en 2019, avec la création d'un collectif de vingt-sept athlètes, la « FDJ

Sport Factory » dont les athlètes ont gagné seize médailles lors des Jeux de Tokyo en 2021 et de Pékin en 2022. FDJ est également partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de l'équipe de France Olympique et Paralympique.

Acteur historique du cyclisme en France, FDJ soutient deux équipes professionnelles : l'équipe cycliste masculine Groupama – FDJ depuis 1997 et l'équipe cycliste féminine FDJ – Suez – Futuroscope depuis 2017. Le Groupe est aussi partenaire de la Fédération française de cyclisme, de la Ligue nationale de cyclisme ainsi que des Tours de France masculin et féminin. FDJ est aussi engagé auprès de fédérations de sports collectifs (rugby, basket-ball, handball).

Opérateur de paris sportifs depuis 1985, le Groupe est présent avec ses marques ParionsSport en ligne et ParionsSport point de vente dans le football (partenaire du PSG et de L'Olympique de Marseille), et dans le basketball étant partenaire exclusif de la NBA en France dans le domaine des paris sportifs.

Depuis 2016, FDJ a développé le programme « Sport pour Elles » en faveur du sport au féminin. Celui-ci repose sur quatre piliers : l'accès à la pratique sportive pour toutes, la féminisation de la gouvernance, le soutien à la performance, ainsi que la médiatisation du sport féminin.

## **A propos de Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaires sociaux.

## **A propos de l'Agence nationale du Sport**

Créée le 24 avril 2019, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), l'Agence nationale du Sport entend tracer la voie de la nouvelle organisation du sport français. Pour y parvenir, elle repose sur un modèle innovant où sont rassemblés tous les acteurs susceptibles de participer au développement du sport, tant pour le haut niveau que pour le sport pour tous.

Ses missions

- La haute performance

Accompagner les fédérations et les acteurs du sport vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en plaçant la cellule athlète-entraîneur au cœur du dispositif.

- Le développement des pratiques

Garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024 et de faire de la France une nation plus sportive.

Ses principes d'action

- Construire un modèle partenarial entre l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et leurs groupements et les acteurs du monde économique et social.
- Renforcer la performance sportive, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en mobilisant les moyens financiers, humains et organisationnels nécessaires en faveur des sportifs et, en particulier, ceux à fort potentiel olympique ou paralympique, ainsi qu'en faveur de fédérations sportives dont les disciplines sont reconnues de haut niveau.
- Financer des actions menées au bénéfice du développement des activités physiques et sportives pour toutes et tous, notamment dans le cadre de la pratique sportive fédérée.

**Contact presse FDJ**  
[servicedepresse@fdj.com](mailto:servicedepresse@fdj.com)

**Contact presse Paris 2024**  
[media@paris2024.org](mailto:media@paris2024.org)

**Contact presse Agence nationale du Sport**  
[andre.jaffory@agencedusport.fr](mailto:andre.jaffory@agencedusport.fr)